



CERTIFICAT D'ATTRIBUTION DU LABEL NUMERIQUE RESPONSABLE NIVEAU 2

TÉMOIN DE L'ENGAGEMENT DE LA **Ville de Lausanne** EN FAVEUR DU NUMERIQUE RESPONSABLE

Le présent certificat est décerné ce jour à la Ville de Lausanne à l'issue de l'analyse de ses engagements de progrès par le Comité de Labellisation NR.

Celui-ci a considéré, au regard de l'évaluation de maturité NR réalisée par BUREAU VERITAS CERTIFICATION que les engagements pris sur 36 mois permettront de faire progresser l'organisation de manière significative en matière de Numérique Responsable sur cette période.

Le présent certificat est délivré à la **Ville de Lausanne** pour une durée de 36 mois, sous réserve d'une confirmation effective de la mise en œuvre des engagements de progrès annoncés via une évaluation de suivi réalisée par un évaluateur partenaire après une période de 18 mois à compter de ce jour.

Fait à Paris, le 13/03/2023

M. Jean-Christophe CHAUSSAT, Président de l'INR



Fait à Paris, le 13/03/2023

M. Alan FUSTEC, Président de l'Agence LUCIE

